

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Déclaration de l'APCIQ : enquête du Bureau de la concurrence**

**L'Île-des-Sœurs, le 20 février 2023** – L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) a été informée que le Bureau de la concurrence avait ouvert une enquête concernant ses pratiques liées au partage de données immobilières.

« Nous collaborons entièrement avec le Bureau de la concurrence pour répondre à ses questions. Le respect du droit est primordial et nous sommes d'avis que nos pratiques sont conformes aux lois applicables », a déclaré Marc Lacasse, président du conseil d'administration de l'APCIQ.

Le Bureau est au stade de l'enquête et n'a tiré aucune conclusion quant aux pratiques de l'APCIQ. Précisons que l'enquête vise l'APCIQ et non les courtiers immobiliers.

### **À propos de l'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec**

L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) est une association à but non lucratif qui regroupe plus de 14 000 courtiers immobiliers et agences immobilières. Elle est responsable de promouvoir et de défendre leurs intérêts, en tenant compte des enjeux auxquels est exposée la profession et des diverses réalités professionnelles et régionales de ses membres.

- 30 -

Source : Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ)